

Observation n°313 (Web)

Par Alain et Pauline Rataud

Déposée le 25 juillet 2019 à 21h36

Madame, Monsieur les Commissaires enquêteurs,

Cette observation concerne la modification du zonage dans le secteur du Treuil Moulinier dit "Beaulieu Ouest" planche 521 2F05 et l'OAP-PB-03.

A ce propos, nous vous prions de trouver ci-joint le rapport de stage que notre fils a réalisé à la Communauté d'Agglomération en 2007 prenant également une très grande part de son temps personnel pour réaliser les inventaires de faune et flore. Ce rapport présente le projet de mise en valeur du site, dans un objectif de confortement de cet espace de nature et de la trame verte en milieu urbain dense. Une présentation publique avait été faite en Mairie de Puilboreau à la suite du stage, accompagnée d'une exposition de photos de la faune et la flore du site. Il est régulièrement fait mention de cette étude pour sa qualité et sa complétude. Monsieur Drapeau, actuel Maire et Vice Président était alors adjoint municipal.

Or, une qualification de cet espace en UXc condamne sa qualité de refuge de biodiversité et va à contre sens du projet pourtant de bon sens porté en 2007.

Le Tome 3 : orientations d'Aménagement et de Programmation à la page 54, qualifie cet espace comme tel : "Espace de gestion des eaux pluviales qui offre aujourd'hui une image dégradée, une sensation de délaissé, bien qu'accueillant une importante biodiversité."

Cette phrase même est tout à fait contradictoire. Si cet espace est en effet artificiel (le bassin d'orage ainsi que les prairies autour) le site est désormais colonisé par une grande qualité de biodiversité. C'est justement parce qu'il semble délaissé qu'il a la capacité à accueillir l'un des derniers bastions de biodiversité de la première couronne rochelaise.

La perte de biodiversité mesurée aujourd'hui à l'échelle mondiale doit obliger l'ensemble des décideurs à prendre toutes les dispositions pour préserver les espaces de nature à forte présence de biodiversité dans les zones urbaines. Dans le cas d'espèce, le site du Treuil Moulinier est le dernier de la Commune de Puilboreau à abriter un paysage, une flore et une faune aussi riche, qu'on ne retrouve désormais que dans les zones protégées réglementairement dans l'agglomération rochelaise centre (Pampin et La Moulinette). Il est également un des derniers espaces naturels non géré en agriculture. Autrement dit, le secteur du Treuil Moulinier est le dernier espace de nature encore fonctionnellement actif permettant la vie d'espèces animales et végétales liées aux milieux humides et aux prairies non exploitées. La création des jardins partagés va dans le sens de la qualité du site. Le réduire en artificialisant de la sorte ses abords, annihilera son rôle actuel.

De plus, à l'heure du changement climatique anthropique et des risques de surchauffe des zones urbaines, il est indispensable que cet espace reste un lieu de rafraîchissement pour les habitants proches. Sa destination doit être portée sur une valorisation de l'espace devenu naturel qu'il constitue de manière à permettre aux habitants de la zone dense, de venir si abriter en période caniculaire. A l'inverse, une densification en zone commerciale va à contre sens des enjeux futurs proches en augmentant les surfaces génératrices de chaleur. La zone commerciale est déjà très étendue. Est-ce réellement utile de l'augmenter à nouveau ?

A l'échelle de la commune de Puilboreau, le site du Treuil Moulinier constitue le dernier espace de respiration entre les zones hyper-denses de la zone commerciale et les habitations. Si en effet, une mise en valeur des abords pourrait être utile, il doit impérativement être conservé.

Aussi, nous demandons que l'ensemble du site reste classé en zone N de manière durable. Nous proposons de plus que les abords du site soit gérés de manière à améliorer son aspect (une simple fauche des bords de route suffit, la plantation de haies d'arbres autour de la prairie doit également permettre de créer une zone verte de rafraîchissement urbain). Nous suggérons enfin que cet espace soit mis en valeur par les associations locales pour le faire visiter et en faire découvrir les richesses naturelles.

L'est de la Commune de Puilboreau comporte un espace de respiration au niveau de la Tourtillièvre. Le Treuil Moulinier valorisé, doit être l'espace de respiration pour les habitants de l'ouest du bourg.